

Xavier DARON Architecte DPLG

9 chemin des Écoliers 97424 Saint Paul FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55

| CH21

xavier_daron@orange.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°21

DU 13/03/2014

"RESIDENCE GRANDE FONTAINE"

TRAVAUX DE GROS ENTRETIEN 5 LLTS

Adresse: 22, 24, 26, 28 & 30 Ruelle Pavée, 97460 Saint Paul,

PC n° PC 974415 12A0101

Prése	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	M DUSSIER	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 28 31 88	X
Х	M DESRUISSEAUX	MAITRE D'OUVRAGE	0262 94 76 00	0262 21 55 70	0692 08 96 95	X
ı	M. RAMASSAMY	MAITRE D'OUVRAGE	0262 45 71 90			X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
ı	M CARUSO	CT DIDES	0262 21 31 96	0262 21 88 91	0692 32 77 41	X
Х	M LEGALLAIS	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 48	0262 94 48 50	0692 85 49 03	X
Х	M GRONDIN	GRONDIN (lots 1 & 2)	0262 87 01 45	0262 69 84 92	0692 87 01 45	X
Х	M DIOMAT	CE2J	0262 50 18 68	0262 50 18 68	0692 21 66 21	X
Х	M DIJOUX	EEPB (lot 3)	0262 53 11 41	0262 92 06 61	0692 65 07 29	X
	M VANDENESSE	DLA (lot 4)	0262 09 80 13	0262 26 19 89	0692 56 86 58	X
	M ROBERT	ECOI (lot 5)	0262 41 74 93	0262 41 74 93	0692 70 32 33	X

Lot Observations

2 **AVANCEMENT DU CHANTIER**

GROS OEUVRE : effectif sur site = 3+1

Escaliers arrière des extensions : prévoir des marches supplémentaires

Logement 22 : enduits de façades avec défauts, compte tenu présence couche de primaire du peintre, accepté, mais sera refusé donc à reprendre sur tous les autres enduits

traitement antitermites : réalisé sur logement 22, à réaliser sur stous soubassements de tous les autres logements

CHARPENTE METALLIQUE

linteau UPN en façade de l'extension : compléter les fixations cf. EXE

CHARPENTE BOIS (CHENEAUX)

mise en œuvre : en cours : soudure des UPN a reprendre (les soudures doivent etre propres). Fixation en pied de l'UPN vertical supportant DEP : prévoir ecarteurs comme indiqué aux précédentes réunions de chantier et au CCTP (écarteurs inox sur cheville inox Ø8) il est inadmissible de caler l'UPN avec des bouts de carreaux trouvés par terre sur le chantier

COUVERTURE & BARDAGE

Logement 22 : bardage cuisine & chambre : à reprendre selon plans d'exécution remarques du CT & remarques émises en réunion de chantier : tôles de finition sur bardages, avec recouvrements de 15 cm mini, soit deux ondes et un boute,

Tous logements : pose des crochets de sécurité sur les toitures à prévoir : réaliser *préalablement* un plan de pose a soumettre au Moe et au CT pour validation.

PLAQUES DE PLÂTRE

RAS

MENUISERIES BOIS

RAPPEL : Logement 22 : "trou" sous couverture (coté rive) : mettre en place un CP

qualité CTBX

RAPPEL: Logement 22: menuiserie sans gorges en tableaux coté intérieur: non

conforme : à reprendre

Logement 22 : portes fenêtres & fenêtres bois : prévoir pose vitrages semaine prochaine (effectué pour prochaine réunion de chantier)

Logement 22 : portes isoplanes intérieures : défaut d'alignement du cadre avec l'ouvrant. Toléré cette fois, refusé fois prochaines

compte tenu que les elements en bois verticaux devant bardages ne sont plus porteurs,il est accepté qu'ils soient de section réduite (65x40). Par contre ils devront être en bois dur conforme au CCTP :

MENUISERIES PVC & ALU

▶ Rappel : fourniture PAC & classement menuiseries

commandes des jalousies de la chambre : a reprendre selon réglementation accessibilité

REVETEMENTS DURS

Logement 22 : 1 carreau au niveau de l'entrée semble félé : ce sera le premier et le dernier. Les suivants devront impérativement être remplacés.

logement 22 : faïence en cours de finition dans la SDE : pour les prochaines SDE, les percements pour VH & VB seront réalisés proprement, au moyen de scie cloche

PLOMBERIE

Logement 22 : prévoir reprise/raccordements des PVC EU/EV en VS de cuisine

Logement 22 : réaliser reprise raccord goulotte dans cuisine

Logement 24 (ou 26?): CE ancien hors réseau entre existant et extension : à déposer et evacuer

ELECTRICITE

fiche technique luminaire TBTS de SDE : transmis . Confirmer TBTS (cf. remarques par email de Moe & CT), et une fois validé, mise en œuvre

PEINTURE ETANCHEITE

Logement 22 : peinture intérieure existant : réalisé en plafond : repasser une couche; a finaliser sur murs des que hors d'air assuré, en exterieur clous existants sur couverture existant : à retirer (compris dans préparation support)



Logement 22 / existant / varangue / menuiserie bois : espace a boucher entre couverture et bardage par CTBX (rappel)



Logement 22 / extension / charpente & couverture : chéneau zinc entre cuisine en extension et existant : en cours de réalisation

PROCHAINE REUNION DE CHANTIER LE 20/03/2014 À 09H00

<u>décalage des OPR partielles (logement 22) : planifiées le 20/03/2014 pour une réception au plus trad le 27/03/2014</u>